



Cabinet  
**CONDORCET**  
AUDIT ET COURTAGE EN ASSURANCE

assurance auto-mobilité



*conseils*

du Cabinet CONDORCET

**pour remplir son constat amiable**

[www.condorcetauto.com](http://www.condorcetauto.com)



## Les conseils du Cabinet Condorcet pour remplir son constat amiable

Parce qu'un accident automobile est souvent un moment de panique pour un conducteur, remplir un constat amiable n'est pas une chose facile !

Même lorsque vous êtes victime d'un accident, un constat amiable mal rempli peut vous désigner comme responsable !

En signant un constat, vous acceptez à ce qu'il serve de base pour instruire votre dossier d'indemnisation auprès des assureurs.

Spécialisé dans l'assurance Automobile depuis plus de 10 ans, le Cabinet Condorcet est positionné sur ce marché et travaille avec plusieurs grandes compagnies d'assurances, nous permettant de proposer des solutions adaptées à chaque situation.

Nos accords avec de grands assureurs nous permettent d'établir des contrats d'assurances classiques et complexes : nous sommes en capacité de trouver des solutions et de proposer des offres sur-mesure afin de vous couvrir au mieux.

Il est donc indispensable de déjouer les pièges que comportent un constat amiable et d'adopter dès à présent **les bonnes pratiques**.

## L'intention vaut action !

Ne cochez pas la case si vous n'avez pas fait l'action.

### Exemple :

Si vous aviez l'intention de changer de file, de vous engager dans un parking, de virer à droite ou à gauche... mais vous que vous ne l'avez pas encore fait, ne cochez pas la case.

## Il n'est pas obligatoire de cocher des cases

Si aucune case ne correspond à ce qui s'est passé, il ne faut pas en cocher.

Précisez simplement les circonstances dans les observations

← **indiquer le nombre de cases  
marquées d'une croix** →

Précisez le nombre total de cases cochées dans votre colonne (0 si aucune case cochée).

## Prendre des photos

Jointes en annexe de votre déclaration de sinistre, les photographies complètent utilement un constat souvent trop bref ou qui serait ensuite sujets à discussion. Surtout si les déclarations adverses sont contradictoires avec la vôtre., ces photos seront utiles pour vous donner raison !

## Le croquis

Le croquis de l'accident au moment du choc est essentiel pour la compréhension de l'accident par l'assureur. Il doit donc être **clair** et **détaillé**.

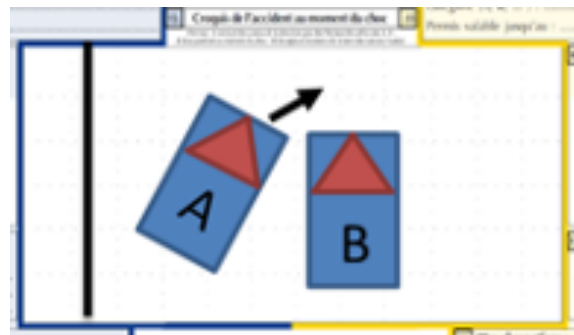
Il précise :

- Le tracé des voies
- La direction des véhicules
- L'origine des véhicules (ex : rond-point)
- Leur position à l'impact
- Les signaux routiers
- Le nom des rues (ou routes)

Si vous pouvez, joignez des photos à votre constat.


Cela facilitera la compréhension de l'accident par l'assureur.

ATTENTION : un véhicule dessiné en travers ou avec une flèche le rapprochant de l'autre véhicule signifie un changement de direction.



Si un croquis n'est pas nécessaire ou petit, vous pouvez également vous servir de cet espace pour mettre vos observations.

# Les conseils du Cabinet Condorcet pour remplir son constat amiable

Le constat	Que faut-il indiquer ? Pourquoi est-ce important ?	Exemple
	<p>Il existe des assurances temporaires qui peuvent poser problème pour se retourner contre la partie adverse.</p>	<p>Une réclamation n'aboutit pas car le tiers est assuré par un contrat dont la prise d'effet est à 14h. Nous ne pouvons pas prouver l'heure de l'accident.</p>
	<p>L'adresse exacte doit apparaître sur le constat amiable. Cette adresse nous permet de faire des recherches supplémentaires afin d'identifier clairement le lieu du sinistre et ses particularités.</p>	<p>Une erreur de croquis peut laisser entendre une arrivée sur une voie alors qu'il s'agit d'un changement de file. L'indication précise du lieu permet de justifier qu'il ne s'agit pas d'une entrée mais de plusieurs voies.</p>
	<p><b>Importance du témoignage :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Le témoignage doit absolument être complété par le témoin</li> <li><b>Il faut obtenir le témoignage d'une personne extérieure au véhicule</b></li> </ul>	
	<ul style="list-style-type: none"> <li>Enumérer les dégâts visibles.</li> <li><b>Emettre des réserves si vous n'êtes pas certain d'avoir tout vu</b></li> </ul>	<p>Indiquer sur le constat la mention « sous réserve d'un examen approfondi ou sous toutes réserves d'expertise. »</p>
	<p>En cas de désaccord avec la partie adverse, préciser votre version des faits dans cette case et non à l'arrière du constat.</p>	
	<p>Signer, c'est accepter et être d'accord avec le constat</p>	